

Qui sommes-nous ?

Le GRAS est un Réseau professionnel qui regroupe des médecins et des pharmaciens soucieux de promouvoir le bon usage du médicament et qui pratiquent, entre autres, la PUBLIVIGILANCE®.

En savoir plus ? www.gras-asbl.be

Épinglé

Les repas offerts par le marketing pharmaceutique influencent les soignants

Les repas, mêmes modestes, sont des cadeaux très efficaces car ils agissent sur des ressorts psychologiques fondamentaux et entraînent écoute et bienveillance, favorables à la réception du message commercial. C'est pourquoi, il est crucial de former les étudiants des domaines de la santé à déjouer ces techniques marketing. Et c'est pourquoi, refuser les cadeaux des firmes et payer soi-même ses repas est un moyen de se protéger des influences, et de protéger ses décisions de soins, dans l'intérêt des patients.

Lire plus sur le site web de la revue [Prescrire](#).

Nouvelles du front... de la PUBLIVIGILANCE

[ACTION n°158: Quand l'Europe pousse à la contrebande... \(2/2018\)](#)

Plusieurs de nos patients nous rapportent des différences de prix importantes entre certains produits médicamenteux entre la Belgique et les autres pays européens : p.ex. pour les ampoules de D-Cure 100.000UI 3 ml (1,45€ / ampoule) en France alors qu'elle coûte 7,50€ pour 3 ampoules en Belgique ; Dermovate crème : 2,5€ en Espagne (sans ordonnance) × 8,40€ en Belgique (remboursé en B), Daflon co., matériel d'autosurveillance diabétique, vaccins,... Des différences aussi avec les Pays-Bas pour les antidouleurs en grands conditionnement.

Ces différences de prix motivent des pratiques de réimportation entre pays européens de la part de certains grossistes, pratique que le gouvernement fédéral entend interdire. A l'heure du « grand marché européen », ce phénomène, déjà connu dans d'autres secteurs économiques, nous interpelle quant au bien-fondé du prix de certains produits médicaux...

[ACTION n°157: Plus de transparence en C.R.M. \(Commission de remboursement des médicaments\) de l'INAMI : Déclarations d'intérêts de ses membres non disponibles, manque de transparence dans le mode de décision, manque de garanties d'indépendance \(2/2018\) – Interpellation politique](#)

En Belgique, la [Commission de remboursement des médicaments](#) (CRM), siégeant à l'INAMI (Institut National d'Assurance Maladie Invalidité) intervient comme organe consultatif pour le ministre des Affaires sociales en ce qui concerne le remboursement de spécialités pharmaceutiques.

La CRM compte 28 membres :

- 7 membres disposant d'un mandat académique dans les universités belges
- 8 membres délégués par les organismes assureurs
- 3 membres délégués par les associations professionnelles représentatives du corps des pharmaciens
- 4 membres délégués par les associations professionnelles représentatives du corps médical
- 2 membres délégués par les associations professionnelles de l'industrie pharmaceutique

- 1 membre proposé par le ministre des Affaires sociales
- 1 membre proposé par le ministre de la Santé publique
- 1 membre proposé par le ministre des Affaires économiques
- 1 membre représentant le Service d'évaluation et de contrôle médicaux de l'INAMI.

A noter : Les représentants de l'industrie pharmaceutique, des ministres et du Service d'évaluation et de contrôle médicaux de l'INAMI n'ont pas de droit de vote.

Les [rapports d'évaluation](#) établis par la Commission de remboursement des médicaments (CRM), dans le cadre de la procédure pour le remboursement de spécialités pharmaceutiques sont consultables. Préoccupé par ces manquements graves de transparence et d'indépendance de la CRM, le GRAS a adressé un courrier le 23 février 2018 à Monsieur Jo De Cock, Administrateur Général de l'INAMI (cliquez [ICI](#) pour la consulter), cf. réponse dans La Lettre du GRAS N°106.

Entre-temps, nous avons exhumé un Rapport de la Cour des comptes transmis à la Chambre des représentants Bruxelles en décembre 2013 sur le [Remboursement des médicaments- Performance de la gestion publique](#). En voici quelques extraits :

"Les membres qui ont déclaré un conflit d'intérêts n'ont vraisemblablement pas été admis au vote, mais ce n'est pas rapporté explicitement dans les procès-verbaux. Les votes se font à main levée et le procès-verbal se limite à mentionner le total des voix « pour » ou « contre » et les abstentions. Il ne mentionne ni le nom ni le groupe représentatif des votants." ... "Par ailleurs, de nombreuses propositions de remboursement ont été adoptées sur la base de quelques votes positifs accompagnés d'une majorité d'abstentions. Ces pratiques de vote ne garantissent pas une décision fondée sur un consensus solide entre les groupes représentatifs."

Voir aussi : [ACTION N° 135 : Conflits d'intérêts = risque sanitaire \(04/2013\)](#)

[ACTION N°136 : Pour une publication des résultats de tous les essais cliniques, signez la pétition de www.alltrials.net \(07/2013\)](#)

[AllTrials Unreported Clinical Trial of the Week](#) : Chaque semaine, dans une rubrique du BMJ, les animateurs de *AllTrials* mettent en évidence une étude clinique en retard de publication en se basant sur le [FDAA TrialsTracker](#) dans l'espoir – apparemment confirmé – d'obtenir la publication des résultats de ces études.

[Action n° 65 : MOXIFLOXACINE \(AVELOX®\)- BAYER \(4.2002\)](#)

« *Un antibiotique innovateur dans le traitement des infections bactériennes des voies respiratoires* » : promotion d'un antibiotique dans des indications non justifiées ; notice scientifique erronée ; incohérence dans la politique gouvernementale.

QUINOLONES : chronique d'un dérapage annoncé !

A l'heure où l'INAMI rembourse les quinolones de manière conditionnelle pour contrer la résistance croissante à cette famille d'antibiotiques, il est intéressant de revenir sur les 3 actions du GRAS et ses interpellations sur le sujet qui remontent à nos débuts en janvier 1990. Si nos autorités avaient réagi plus tôt en contrôlant ces dérives publicitaires, on n'en serait peut-être pas arrivé là...

- [Action n°88 : Moxifloxacin® : promotion incorrecte pour une rapidité de guérison \(01.2006\)](#)
- [Action n°1 : TARIVID, à coup sûr dans les infections respiratoires !](#)

Des outils pour la pratique

<http://www.thennt.com> : Quick summaries of evidence-based medicine

Echos de terrain

Partagez vos expériences de publivigile ! Envoyez-les nous par mail à l'adresse: le.GRAS.asbl@gmail.com.

En très bref...

- **La chiralité appliquée à la pharmacologie (Bip31)**
www.bip31.fr → BIP Occitanie 2018, 25, (1), 1 – 24.pdf
- www.lepharmachien.com/industrie-pharmaceutique : de l'humour et des caricatures dans une analyse critique
- www.atoute.org : Animé par un franc-tireur de la Médecine... quelques débats passionnés et passionnants sur l'intérêt du vaccin antigrippal, certaines études sur l'efficacité des statines, le label HONcode, la Médecine 2.0...

La Lettre du GRAS est une publication mensuelle du **Groupe de Recherche et d'Action pour la Santé** (GRAS asbl)- Editeur responsable : Zoé Pletschette, Place Van Meenen, 8 BP 7 1060 Saint Gilles

- N'hésitez pas à diffuser largement cette newsletter auprès de vos collègues.
- Pour nous faire des suggestions, nous rapporter vos expériences de publivigile ou rejoindre notre équipe, envoyez-nous un mail à l'adresse: le.GRAS.asbl@gmail.com.
- Pour recevoir gratuitement les prochaines **Lettres du GRAS**, il suffit d'envoyer un mail à le.GRAS.asbl@gmail.com.

Vous voulez soutenir notre action ?

Bonne idée! Vous pouvez prendre un abonnement de soutien à 20€. Ce montant est à verser sur le compte : IBAN : BE32 0682 0922 6502 , BIC : GKCCBEBB de l'asbl GRAS, rue de Courcelles, 154 à 6044 ROUX (Belgique) en mentionnant votre NOM + PRENOM ou INSTITUTION + Abonnement LLG + année. N'oubliez pas d'envoyer également par mail à le.GRAS.asbl@gmail.com votre demande d'abonnement avec le nom ou l'institution abonnée et SURTOUT L'ADRESSE MAIL à laquelle **La Lettre du Gras** doit être envoyée.

Vous voulez vous désabonner ?

Envoyez un mail à le.GRAS.asbl@gmail.com.